



21^{ème} Open de la Bruche ERGERSHEIM – MOLSHEIM

Règlement intérieur

Article 1 : Organisation

Le Club d'Échecs de la Bruche Ergersheim - Molsheim organise du samedi 06 au dimanche 07 avril 2019 son 21^{ème} Open d'Échecs à la salle de la Monnaie à Molsheim.

Article 2 : Tournois A, B et C et cadences

Cet Open comprend trois tournois déclinés comme suit :

Tournois A et B

Les tournois A et B en sont en cadence Fischer de 90 minutes plus 10 secondes d'incrément par coup.

- Les joueurs ayant un Elo lent égal ou supérieur à 1500 sont enregistrés dans le tournoi A.
 - Les joueurs ayant un Elo lent inférieur strictement à 1600 sont enregistrés dans le tournoi B.
- L'organisateur se réserve le droit d'accorder une dérogation à un joueur dont l'Elo est inférieur à 1500 mais qui pourrait prouver, par des résultats récents, sa justification à la participation à l'open A.

La notation est obligatoire. Si un joueur dispose de moins de cinq minutes à sa pendule, il n'est plus obligé de noter. Si un joueur est dans l'impossibilité de noter, sa pendule sera ajustée par l'arbitre d'une manière équitable.

Tournoi C

Le tournoi C en cadence rapide de 15 minutes KO.

- Les joueurs ayant un Elo rapide inférieur ou égal à 1200 sont enregistrés dans le tournoi C.

Article 3 : Participation

Cet Open est ouvert, aux **tournois A et B**, à tout joueur régulièrement licencié à la FFE (La licence A est obligatoire et peut être prise sur place le cas échéant) pour la saison en cours et ayant réglé son inscription.

Les joueurs étrangers doivent avoir un identifiant FIDE à se procurer auprès du responsable (Rating Officer) de leur fédération.

L'homologation FIDE du tournoi et donc la prise en compte des parties pour le classement impose de limiter la participation de joueurs à moins de 2200 Elo comme spécifié dans le règlement de la FIDE sur les cadences de jeu. (article 1.2 du chapitre 6.1 du livre de l'arbitre de la F.F.E)

Il est également ouvert, au **tournoi C**, pour des joueurs ayant une licence B ou voulant se faire une première expérience.

Article 4 : Droits d'inscriptions

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et payé les droits d'inscription :

Adultes : 20 €

Jeunes : 7 €

jusqu'au 31 mars 2019 puis à partir du 01/04/19 :

Adultes : 25 €

Jeunes : 12 €

Règlement : RIB FR76 1027 8014 0000 0221 2674 583 BIC CMCIFR2A

Domiciliation : CCM REGION MOLSHEIM 26 PL HOTEL de Ville 67129 MOLSHEIM Cedex CS99101

Article 5 : Dates et Horaires :

Les rondes se déroulent aux dates et heures suivantes :

Tournois A et B : 5 rondes

Samedi 06 avril 2019

Accueil, pointage, dernières inscriptions : de 08h00 à 09h00

Ronde 1 : 09 heures 30

Ronde 2 : 13 heures 30

Ronde 3 : 17 heures 00

Dimanche 07 avril 2019

Ronde 4 : 09 heures 30

Ronde 5 : 13 heures 30

Tournoi C : réservé aux débutants, 9 rondes

Dimanche 07 avril 2019

Accueil, pointage, dernières inscriptions : de 08h00 à 08h45 :

Ronde 1 : 09 heures 30

Ronde 2 : 10 heures 15

Ronde 3 : 11 heures 00

Ronde 4 : 11 heures 45

Ronde 5 : 13 heures 00

Ronde 6 : 13 heures 45

Ronde 7 : 14 heures 30

Ronde 8 : 15 heures 15

Ronde 9 : 16 heures 00

Remise des Prix : 17 heures pour l'ensemble des tournois

Article 6 : Règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE telle qu'adoptée par le 89e Congrès de la FIDE, réuni à Batoumi (2018) et applicables au 1er janvier 2018.

Les appariements se font au système suisse intégral suivant les règles prescrites par la FIDE, à l'aide de la dernière version (3.3.5) du logiciel Papi agréé par la F.F.E édité par Erick Mouret.

Si plus de 64 joueurs sont inscrits dans un tournoi, l'appariement sera accéléré sur les 2 premières rondes de celui-ci.

Article 7 : Classement et départage

Le classement est établi suivant le nombre de points de partie obtenus.

Les départages utilisés, sont dans l'ordre :

- 1) Buchholz tronqué,
- 2) Cumulatif
- 3) La Performance.

Article 8 : Répartition des prix

Au moins 60% des droits d'inscription seront distribués.

Le premier prix du tournoi est garanti à 150 € pour le tournoi A et à 100€ pour le tournoi B. Le montant définitif des prix ainsi que la répartition de ces prix seront affichés avant la quatrième ronde.

En cas d'ex-aequo, les prix en espèces sont partagés suivant le **système Hort**, pour les prix du classement général.

Par contre les autres prix (catégories Elo, d'âges, etc.) seront attribués au **classement exclusivement**.

Les prix en espèces ne sont pas cumulables. Chaque participant recevra le montant le plus important auquel il a droit. En cas de montant équivalent, l'ordre de priorité sera le suivant : classement général, féminin, catégories Elo, catégories d'âge.

Les prix inférieurs à 10 € ne seront pas versés.

Les prix ne seront versés qu'aux joueurs présents à la remise des prix.

Article 9 : Conduite des joueurs

- L'aire de jeu est définie par les salles de jeu, les toilettes, le couloir entre les deux salles et le devant de l'entrée.

- Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les zones de jeu ainsi que dans tout le bâtiment.

- Les analyses ne sont pas autorisées dans les salles des tournois, une autre salle est réservée à cet effet. Il est interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie.

- Les discussions entre joueurs peuvent gêner certains participants et de plus peuvent être mal interprétées. Les joueurs sont priés d'en tenir compte par courtoisie et sportivité.

- Conformément aux décisions du Comité Directeur de la F.F.E des 21 et 22 juin 2014, les téléphones mobiles et/ou autres moyens électroniques de communication sont interdits dans la salle de jeu mais tolérés dans un sac et complètement éteints.
- Si le téléphone mobile d'un joueur sonne (sonnerie, alarme, ou vibreur) dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie. Le résultat de l'adversaire sera déterminé par l'arbitre,
- Deux avertissements oraux entraînent l'exclusion immédiate du tournoi.
- Tout acte contraire à l'éthique du jeu sera consigné dans le rapport technique du tournoi.

Article 10 : Délai de forfait - Absence

Le délai pour se présenter devant l'échiquier est fixé à 30 minutes pour les tournois A et B et à 5 minutes pour le tournoi C. Au delà, la partie sera perdue sauf si l'arbitre en décide autrement.

Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage ou envoyer un SMS au : 06 78 04 48 68 en précisant ses nom et prénom ainsi que le tournoi concerné.

On considèrera qu'un joueur absent, sans avoir prévenu l'arbitre, a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Un abandon du tournoi sans motif valable ou un forfait non signalé préalablement sera automatiquement transmis à la directrice des titres et des tournois de la Direction National de l'Arbitrage (DNA) de la F.F.E. pour les joueurs français et à la Direction des tournois de la Fédération concernée pour les joueurs étrangers pour transmission à la commission de discipline.

Article 11 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

Article 12 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est M. Gabriel CAMACHO (AFO1), pour les tournois A et B. Il est assisté de Mme. Nadine MARTIN (AFC), pour le tournoi C.

Article 13 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Gabriel CAMACHO, L'arbitre principal

Bernard ECK, L'organisateur